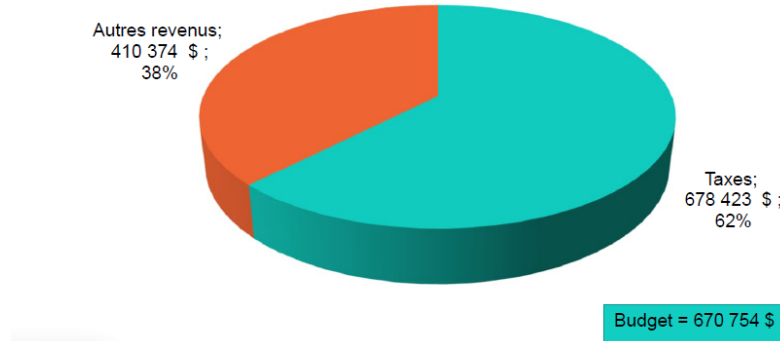


Rapport aux citoyens

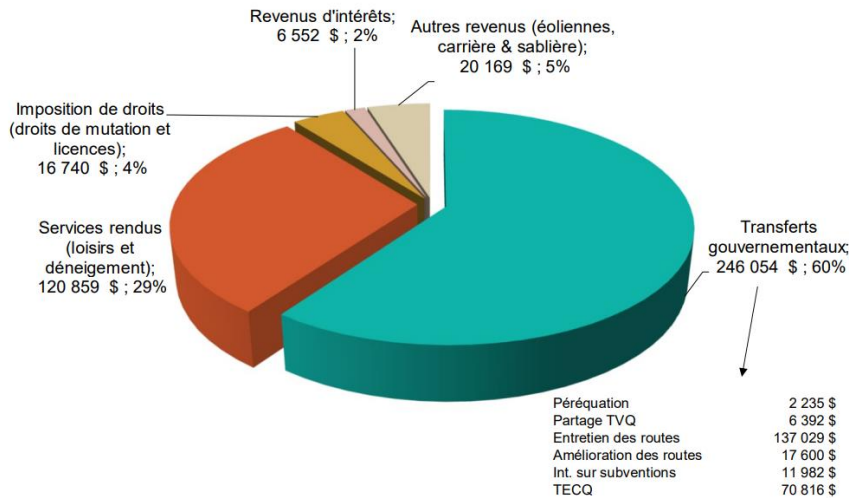
Chers citoyens, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente les faits saillants de la situation financière de la municipalité suite au rapport financier 2023 découlant du mandat de l'auditeur externe Lemieux Nolet, déposé le lundi 4 mars 2024, lors d'une séance ordinaire du Conseil.

Revenus de fonctionnement : 1 088 797\$

Saint-Nazaire - Revenus de fonctionnement totaux de 2023 (1 088 797 \$)



Revenus de fonctionnement répartis :

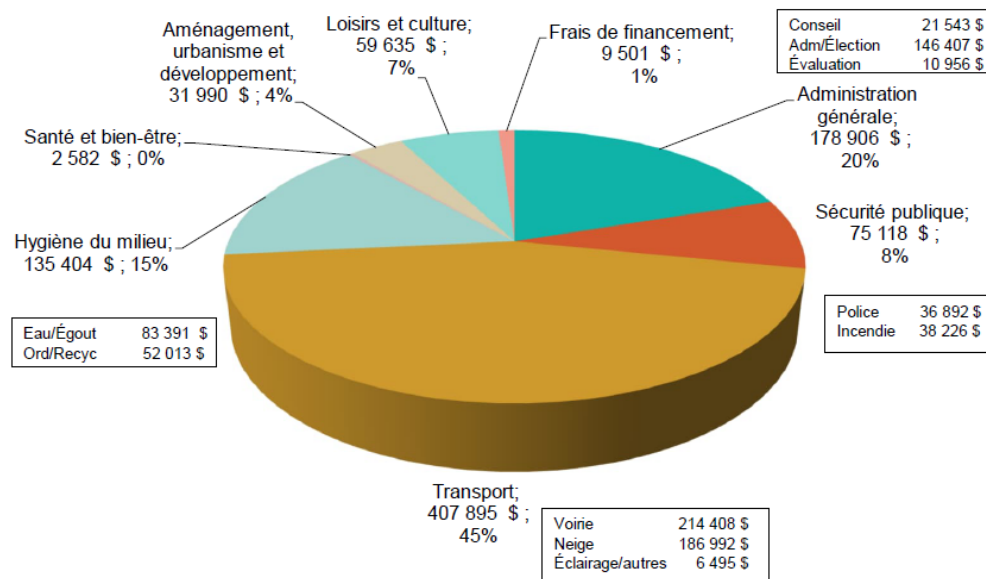


Revenus de fonctionnement répartis comme suit (taxes et autres revenus détaillés):

****Transferts gouvernementaux : Péréquation, partage TVQ, entretien des routes, amélioration des routes, TECQ-aménagement**

Dépenses sans amortissement par activité de fonctionnement réparties comme suit
901 031\$ \$:

St-Nazaire - Charges totales de 2023 PAR SECTEUR (901 031 \$) sans amortissement



Composition de certains des excédents accumulés 550 211: \$

Surplus non affecté : 508 190\$

Surplus affecté au service incendie : 8041\$

Fonds de roulement : 30 980\$

Fond réservé aux élections : 3000\$

Pour 2023, la municipalité a réalisé un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 126 595\$.

Au niveau de l'endettement à long terme, le coût en remboursement de capital pour 2023 a été de 102 000 \$ ce qui laisse un solde d'emprunt à rembourser de 470 708 \$.

Suite à un investissement de 148 344 \$ au cours de l'exercice 2023, la valeur comptable nette des immobilisations est maintenant de 4 448 321\$.

Nadia Vallières, mairesse